Image not found or type unknown

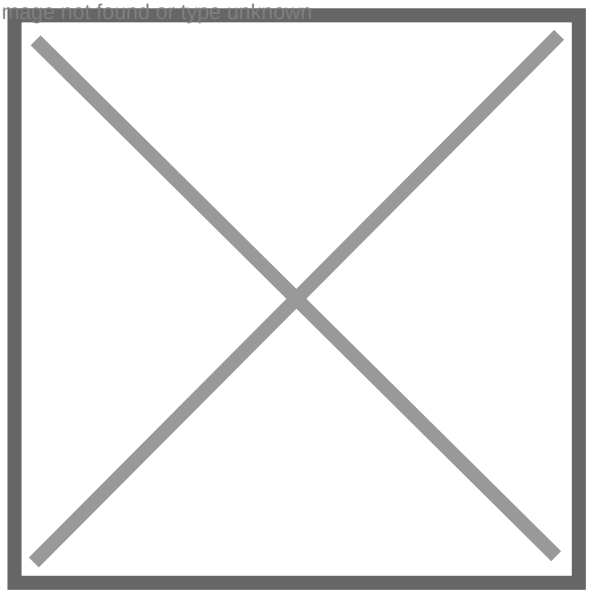

Notification de fin d'indemintés journalières par la sécu

Par **zacotte**, le **13/09/2010** à **21:43**

Bonjour,
Je suis en arrêt maladie professionnelle depuis 1 an et demi et j'ai subit une intervention chirurgicale en février de l'épaule. Le chirurgien m'a prolongé jusqu'au 26 septembre et j'ai eu la mauvaise surprise de recevoir un courrier de la Sécurité Sociale le 31 aout m'indiquant que le médecin conseil avait décidé que mon arrêt de travail n'était plus médicalement justifié ? et que je ne recevrait plus mes indemnités journalières à partir du 5 septembre.

Comment est ce possible ??? Le medecin n'est pas devin comment peut il décidé que mon arrêt n'est plus médicalement justifié sans m'avoir convoqué. Comment peut on savoir ou j'en suis de ma guérison ?

Est il possible que cela soit dû à la visite du controleur un lundi 30 août dernier ou j'étais absente en soin, chez le kiné. J'ai transmis à la caisse un courrier recommandé avec A.R justifiant de mon absence ainsi que l'attestation que m'a fourni le kiné. Toujours pas de réponse. Par téléphone complètement inutile je n'arrive jamais a avoir les bonnes indications. Je préfère les courriers.
Quelqu'un peut il m'éclairer ??? Cordialement

Par **mirah**, le **17/09/2010** à **13:13**

vous devez avoir une mutuelle pour compléter ces problèmes de la Sécurité Sociale! Il suffit aussi de vous renseigner sur un comparateur mutuelle si vous voulez vous informé!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés